

Réunion : Groupe de Coordination

Date : 13/07/2023

Lieu : Mairie de Vaour

Présents : Catherine, Cathy, Jérémie, Jeanne, Léonore, Gisèle, Isabelle, Damien, Nathalie, Thierry

Excusés : Claire D, Ignace, Bernard, Claire S, Melvin, Julie, Adria, Rémi,

Animatrice : Jeanne

Secrétaire : Thierry

Observateur : Claude

Relecteurs : Jeanne, Damien

## COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE

Nature <sup>1</sup>	Quoi	Qui <sup>2</sup>	Pour le
	<b>Ordre du jour :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rencontres Communalistes à Vaour</li><li>- Projet avenir de Fontbonne</li><li>- Thème du Café ou Apéritif Citoyens de début septembre</li><li>- Rénovation du toit de l'église – Choix du prestataire</li><li>- Maison en ruine en face de l'épicerie</li><li>- Distributeur de préservatifs</li><li>- Implantation borne de propreté canine</li><li>- Problèmes mailing-listes</li><li>- Fête privée à Al Burgas</li></ul>		
I	<b>Rencontres Communalistes à Vaour :</b> <p>Les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre auront lieu les 5<sup>ème</sup> Rencontres Communalistes à Vaour. Claude souhaiterait qu'un représentant de notre groupe de coordination y participe pour représenter la commune.</p>		
D	<b>Projet avenir de Fontbonne :</b> <p>La commune de Penne a lancé une séquence démocratique pour réfléchir sur l'avenir du site de Fontbonne, dont elle est propriétaire. Une réunion publique de lancement de ce projet a eu lieu fin juin. Un groupe de travail mixte a été constitué. Trois communes du Causse (Vaour, Roussayrolles et Saint-Michel-de-Vax) doivent désigner chacune un représentant, qui fera partie du groupe de travail et participera aux 6 prochaines réunions de ce groupe.</p> <p>→ Catherine représentera notre commune dans ce groupe de travail.</p> <p>Thierry ayant été tiré au sort lors de la réunion publique de lancement, participera lui aussi au groupe de travail de ce projet.</p> <p>Bernard, en sa qualité de membre du CA de l'association Grésigne en Fugue, participera également à ce projet.</p>		
C	<b>Thème du Café ou Apéritif Citoyens de début septembre :</b>		

<sup>1</sup>Nature : D = décision, I = information importante, R = idée à reprendre ; C = Avis consultation

<sup>2</sup>Émetteur pour les informations, responsable pour les décisions

	<p>Nathalie nous informe que la 4C – Communauté de communes du Cordais et du Causse – souhaiterait tenir une réunion publique fin septembre, pour informer les citoyen.e.s des quatre communes du Causse de l'avancement du PLUi – Plan Local d'Urbanisme intercommunal.</p> <p>Il nous apparaît opportun que le Café ou Apéro Citoyens de septembre ait pour thème le PLUi, de façon à amorcer la réunion publique de fin septembre avec la 4C.</p> <p>→ Nous proposons de faire un Café Citoyens le samedi 9 septembre, dont le thème principal serait le PLUi.</p> <p>→ Reste à déterminer, en concertation avec les trois autres communes du Causse, la date de la réunion publique de la 4C, parmi les trois dates que cette dernière nous propose : 21, 25 ou 28 septembre.</p>		
C	<p><b>Rénovation toit de l'église – Choix du prestataire :</b></p> <p>Le groupe de travail a consulté trois entreprises locales afin d'obtenir des devis. Les montant des trois devis reçus oscillent entre 98 000 et 115 000 euros HT.</p> <p>→ Après étude des devis reçus, il nous apparaît opportun de choisir la proposition la mieux-disante, celle de l'entreprise Blick Frères de Gaillac, pour un montant de 98 000 euros HT.</p>		
C	<p><b>Maison en ruine en face de l'épicerie :</b></p> <p>La maison se situant en face de l'épicerie, faisant angle avec la rue du Couchant, est dans une situation de délabrement avancé. Des fissures importantes pouvant laisser croire que l'édifice pourrait présenter des risques. Un voisin direct de cette maison s'est plaint à la Mairie du danger que semble représenter cette maison en ruine pour sa maison.</p> <p>La Mairie a envoyé plusieurs courriers au propriétaire de la maison, pour lui faire part des risques que peut entraîner son état de délabrement, l'enjoignant à faire d'urgence les travaux nécessaires à la mise en sécurité de sa ruine. A ce jour nous n'avons reçu aucune réponse du propriétaire.</p> <p>Sur les conseils du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI), nous avons missionné un expert afin d'analyser cette maison et en évaluer les risques inhérents à son état.</p> <p>→ Nous attendons les conclusions de cette expertise avant toute prise de décision.</p>		
C	<p><b>Distributeur de préservatifs :</b></p> <p>Il est proposé qu'un distributeur de préservatifs masculins soit implanté sur la commune. Les préservatifs pourraient être au prix de 1 euros maximum. Certains évoquent la gratuité, mais il y aurait alors risque de mésusage. L'avis du groupe est unanimement positif. Le tarif de 1 euro le préservatif nous semble cependant élevé. Le distributeur pourrait être installé dans un lieu discret, à proximité des WC publics par exemple.</p>		
C	<p><b>Implantation borne de propreté canine :</b></p> <p>Nous avons pour projet d'installer une borne de propreté canine, équipée d'un distributeur de sacs plastiques ramasse-crotte et d'une poubelle. Le coût d'un tel équipement est de 350 euros.</p>		

	<p>Nous pourrions peut-être fabriquer nous-même ce type d'équipement, ou en confier la réalisation à un artisan local.</p> <p>Nous allons nous rapprocher de Penne pour avoir leur retour d'expérience sur ce dispositif qu'ils ont installé à plusieurs endroits de leur commune.</p>		
C	<p><b>Problèmes mailing-listes :</b></p> <p>Les problèmes de réception de mails en provenance de nos mailing-listes perdurent et ce malgré nos multiples tentatives à les résoudre.</p> <p>→ Philippe, va se rapprocher de Thierry pour œuvrer à la résolution de ces problèmes.</p>		
C	<p><b>Fête privée à Al Burgas :</b></p> <p>Un week-end festif est programmé du 21 au 23 juillet à Al Burgas, organisé par le groupe d'habitant.e.s du lieu. Spectacles et concerts sont au programme. Les résident.e.s d'Al Burgas ont demandé en Mairie l'autorisation d'un débit de boisson provisoire pour cet évènement.</p> <p>Des voisins proches ont adressé un courrier à la Mairie pour exprimer leurs craintes. Ils craignent principalement un niveau sonore trop élevé en soirée voire dans la nuit, mais aussi un risque d'incendie accru lié à la forte fréquentation du lieu, une concentration de voitures garées en bord de route et que la faune de cette zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) soit dérangée.</p> <p>Tout en étant favorables à la tenue de ce week-end festif, nous exprimons nos réserves en matière de sécurité publique (parking, incendies, etc.) mais aussi envers les probables nuisances sonores. Cela étant, cet évènement va se tenir dans un lieu privé, donc sous la seule responsabilité des propriétaires.</p> <p>Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'octroyer le droit de débit de boissons demandé par les organisateurs, sachant que ce collectif est constitué sous forme associative et qu'ils peuvent donc s'organiser autrement.</p> <p>→ Le groupe opérationnel va se rapprocher des propriétaires du lieu pour en discuter avec eux.</p>		
	<p style="text-align: center;"><b>Prochaines réunions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jeudi 27 juillet – 17h : Réunion de coordination</b></li> <li>• <b>Jeudi 10 août – 17h : Réunion de coordination</b></li> <li>• <b>Jeudi 24 août – 17h : Réunion de coordination</b></li> <li>• <b>Jeudi 7 septembre – 17h : Réunion de coordination</b></li> </ul>		